

Hebdomadaire Togolais Indépendant
NI NEUTRE, NI PARTISAN

Downia

250 FCFA

Scannez ce code pour accéder
à la page d'abonnement de
votre journal



N° 684 du 14 / 04 / 2021

Le Monde

MEMBRE: MEDIAF

Visite du président Faure en France

L'axe Lomé-Paris au beau fixe, des partenariats économiques scellés ^{P.3}



Le Pdt Faure Gnassingbé

Le Pdt Emmanuel Macron

Transport aérien

Comment M. Marc Têko, un cadre de Asky Airlines a créé une entreprise prête-nom pour faire des affaires avec cette compagnie ^{P.4}



M. Marc Têko, le vrai propriétaire de SAF?



Ekoué Améganvi, le DG (apparent)



Lutte contre la pandémie à coronavirus

L'Aéroport international Gnassingbé Eyadema obtient sa certification sanitaire ^{P.6}



Le Col. Latta Gnana,
DG de la SALT

La 2ème édition du « mois du consommer local » attendue en octobre ^{P.3}



Kodjo Adédzé,
ministre en charge de la
Consommation locale

Démission de Claude Leroy

Un bon débarra !



P.7

Fait divers

A peine mariée, Fatima a été tuée et incendiée par sa co-épouse

Fatima a été inhumée le 24 mars 2021, à Katsina, au Nigéria. Et ce, après les rites islamiques, dans le quartier résidentiel de Sabuwar Unguwa. Cette jeune femme est morte la veille, le mardi 23 mars, incendiée dans sa maison par sa co-épouse.

Fatima a été mariée il y a quelques semaines. Et comme cela se fait dans la tradition musulmane, elle devenait ainsi la seconde épouse de son mari. Selon le quotidien Katsina Post, qui a rapporté la nouvelle, la première femme de l'homme n'a pas supporté la venue de cette deuxième épouse.

Ce mardi, elle a donc attendu que Fatima soit seule dans sa maison aménagée par leur mari non loin, à quelques centaines de mètres. La prenant au dépourvu, elle l'a d'abord battue à mort. Ensuite, elle a enfermée (à clé) la jeune femme qui gisait au sol puis, elle a mis le feu à la maison.

Un meurtre de sang-froid par le feu en cette période caniculaire. Voilà comment la jalousie peut pousser à un assassinat des plus sordides. On en saura plus bientôt sur le sort réservé à la femme meurtrière.

Dounia Le Monde

Edité par le Groupe de Presse « Matinée Internationale »

Récépissé N° 24 du 1er août 1998
BP: 30277

Email: dlamatine1@gmail.com
Siège: Agoë sur la route de contournement

20ème année

Directeur de Publication: Joachim Kokou LOKO
Cél: 90 33 54 86
Rédacteur en chef: Régis TALIKPETI
Cél: 90 88 11 65

Rédaction: Jean-Jacques OMA-IRE
Jean H.
André BABA
Othniel Papasron
Jean Jacques Mawu

Imprimerie: RAD Graphic

Comment ça va ?

Très bien: Dr Gilbert Tsolenyanou

Une très bonne idée du Secrétaire

général du syndicat des praticiens hospitaliers du Togo (Synphot). Un homme préoccupé par le sort des journalistes, lesquels ont perdu beaucoup dès leurs ces derniers mois. Et pour arrêter l'hécatombe, Dr Gilbert Tsolenyanou compte lancer bientôt une campagne de bilan de santé au profit des journalistes afin de leur permettre de bien se soigner. Cette initiative est à saluer au plus haut point. Il fait en effet chaud au cœur de constater qu'il y a encore des médecins « humains », lesquels sont étiquetés à tort ou à raison d'insensibles, notamment dans les structures sanitaires publiques. Chapeau bas donc au Dr Tsolenyanou pour cette initiative qui va sûrement sauver certains journalistes d'une mort assurée, lesquels en se faisant diagnostiquer à temps pourront avoir une prise en charge rapide et efficace en cas de détection d'une pathologie.



Bien: Essowé Batamoussi

Ce nom ne dit grand-chose à personne il est vrai. Mais il faut tout simplement retenir que c'est le prototype de courage et de la vertu. Le sieur Essowé Batamoussi est en effet ce juge qui a eu le courage de démissionner de son poste à la Criet au Bénin,



évoquant sa conscience. Il a notamment dénoncé l'implication du pouvoir exécutif dans les affaires judiciaires, ne supportant pas d'envoyer en prison des personnes innocentes qui ont eu pour seul crime d'avoir une conviction politique différente de celle de M. Patrice Talon le Président de la République. « Toutes les décisions que nous avons été amenés à prendre l'ont été sous pression. Je citerai la dernière, celle qui a vu le placement de Reckya Madougou en détention... », dénonçait-il. Essowé Batamoussi est un magistrat sur qui il faut véritablement prendre exemple. Vivement que Patrice Talon entende raison avec ce désaveu public pour libérer les innocents embastillés.

Mal: Pasteur Edoh Komi

Il est clairement question de se demander si le pasteur Edoh Komi du MMLK fait du « mazin mazin » ou s'ingère-t-il d'une manière éhontée dans les affaires de la commune Golfe 5, lui-même Conseiller de la Commune Golfe 2. La maire de la première citée a décidé de lutter contre la pandémie de la Covid-19 à sa façon dans sa mairie en rendant



obligatoire la vaccination. Une décision qui se situe dans la droite ligne de ce qui s'est fait au plus haut sommet de l'Etat en imposant la vaccination aux agents de santé. Une imposition qui n'est pas d'ailleurs l'apanage du seul Togo. Et cela se justifie d'ailleurs, c'est pour sauver des vies humaines. Alors, qu'est-ce qu'il y a de plus noble que de sauver des vies humaines ? Question à M. Edoh Komi. Il faut à un moment cesser de fourrer son nez partout, surtout lorsqu'on a des responsabilités et qu'on a rien prouvé soi-même pour l'instant dans sa mairie.

Afin de mieux partager les valeurs de l'olympisme

Experts et directeurs des centres olympafrica étaient en session de 5 jours à Lomé

Faire le bilan des centres olympafrica implantés à travers l'Afrique et élaborer de nouveaux programmes devant rentrer dans la formation des jeunes dans lesdits centres. C'est l'objectif d'une session de formation qui a duré 5 jours et qui a réuni à Lomé les experts et directeurs de 14 pays francophones et lusophones abritant les centres olympafrica.

Les travaux de cette rencontre ont été ouverts officiellement ce 06 avril à Lomé en présence du

Sall. Elle s'est à son tour réjouie de cette rencontre qui, tous les deux ans, fait le bilan des centres olympafrica et se dote de nouveaux programmes dans la formation des jeunes. Elle a également convié les responsables des centres à une participation active afin de faire du rendez-vous de Lomé un franc succès.

Les travaux ont été officiellement lancés par le représentant du ministre des Sports et des Loisirs M. Tchagnani Ouro-Gnandi. Rendant public la



Photo de famille

président du Comité national olympique du Togo (Cnot), M. Akpaki Déladem. Dans son mot de bienvenue, il n'a pas manqué de témoigner sa gratitude pour le choix de Lomé par la Fondation internationale olympafrica pour abriter cette rencontre. Pour lui, le rendez-vous de

déclaration du ministre, il a félicité la Fondation Internationale des Centres olympafrica pour son programme à travers l'Afrique, un programme qui vise à vulgariser les valeurs de l'olympisme. Cela s'est traduit par l'implantation des centres à travers le



Démonstration d'une phase de taqball

Lomé est un motif d'espoir pour l'avenir des sports, lesquels ont été mis en mal dans leur pratique par la pandémie du coronavirus. 'Le défi pour l'olympisme est d'être à l'avant-garde de la pratique du sport', a-t-il rappelé, invitant ainsi les responsables des centres olympafrica à se réapproprier au cours de cette rencontre les valeurs véhiculées par l'olympisme afin de mieux les inculquer aux jeunes dans leurs centres.

Il a été succédé par la Chargée de programme de la Fondation Internationale des Centres olympafrica implantée à Dakar au Sénégal, Mme Yaye Ndiaté

continent. Lui aussi a convié les participants à maintenir le flambeau des valeurs de l'olympisme à travers la formation des jeunes une fois de retour dans leurs centres. Il n'a pas manqué d'appeler au respect des mesures barrières afin de venir à bout rapidement de la pandémie et reprendre tous les sports dans leur ensemble.

Ces 5 jours ont été marqués par des communications et des séances pratiques de certaines disciplines au centre Olympafrica Anani Mathia de Lomé avec l'aide des experts. Cette formation de 5 jours a pris le 10 avril.

Régis

Visite du président Faure en France

L'axe Lomé-Paris au beau fixe, des partenariats économiques scellés

Annoncé depuis plusieurs semaines déjà, le président Faure Gnassingbé a été effectivement reçu vendredi dernier par son homologue français Emmanuel Macron, entretien au cours duquel Lomé et Paris ont renforcé leur coopération mais également, ont scellé des partenariats économiques. A l'agenda de cette visite officielle, était inscrit aussi des questions liées au terrorisme dans le Sahel.



Cette visite a permis le renforcement des liens de coopération entre le Togo et la France et les deux

chefs d'Etat ont manifesté leur volonté d'œuvrer pour un renforcement de liens entre les deux pays. Le

président Faure veut particulièrement « engager une nouvelle dynamique plus ambitieuse » et du côté

de Paris, Macron semble être sur la même longueur d'onde en exprimant la même volonté à son homologue togolais.

Des accords économiques signés

A l'actif de cette visite de trois jours du président Faure en France, on peut mettre de nouvelles ententes et des liens économiques plus ambitieux. En tout, quatre accords ont été signés.

Dans le domaine de l'énergie on note deux conventions d'un montant de 105 millions d'euros soit 70 milliards de francs Cfa. L'Agence française de développement (Afd) qui a été reçu par le numéro un togolais a annoncé son intention d'élargir ses actions au numérique et au monde rural.

Un accord sur le dispositif « Talents en commun » qui vise à permettre à la diaspora de mettre son expertise au profit de l'administration des pays africains. Le chef de l'Etat togolais s'est aussi entretenu avec des décideurs économiques français qui ont promis venir investir au Togo. Le Togo est en train de

faire des réformes pour faciliter les investissements dans le pays. Dans les prochains mois d'autres accords devraient certainement intervenir au regard des différents entretiens que le chef de l'Etat a eu avec les patrons d'entreprises français.

Faure pour la paix au Sahel

Le président Faure est devenu ces derniers temps, un acteur clé et incontournable pour la lutte contre l'extrémisme violent qui sévit dans le Sahel. C'est à juste titre que son point de vue est important pour le président Français qui a engagé des soldats français pour venir à bout du terrorisme qui ne met aucun pays du Sahel à l'abri de l'insécurité. Faure Gnassingbé dont l'implication pour la résolution de la crise dans le Sahel est reconnue de tous a engagé aussi des casques bleus togolais en vue de la pacification du Sahel. Faure fait ainsi de la lutte contre le terrorisme, la paix et la stabilité dans le Sahel, un credo au regard de son implication personnelle sur le plan diplomatique et militaire.

Joachim

Affaire de faux ou vrais opposants

Abass Kaboua entaille sérieusement l'ANC

Après Gerry Taama du Nouvel engagement togolais (Net) et le Parti démocratique pan africain (Pdp) d'Innocent Kagbara la semaine écoulée, c'est le tour d'un autre centriste de se dresser contre Jean-Pierre Fabre cette semaine. En effet Frédéric Abass kaboua du Mouvement républicain centriste (Mrc) n'a pas raté l'Alliance nationale pour le changement (Anc) et son président Jean-Pierre Fabre dans une sortie le 12 avril dernier. Objet de sa colère, la propension de ce parti à certifier l'appartenance ou non des partis politiques à l'opposition. Pour le président du Mrc, le parti orange et son leader sont mal placés pour exercer ce rôle du fait de leur copinage avec le pouvoir en place. Pour lui, c'est eux qui profitent le plus du pouvoir en termes de retombées financières.



L'Alliance nationale pour le changement (Anc) et ses membres, des businessmen et non des acteurs politiques. Un parti qui traite régulièrement gros sous avec le parti au pouvoir et qui en profite allégrement. Un tel parti n'est pas en position de donner la leçon ou de distribuer les points aux autres partis de l'opposition'. C'était là la charge sans concession de Frédéric Abass Kaboua lors de sa rencontre avec la presse lundi dernier. Des propos

introductionnels lors de cette rencontre et qui traduisent toute la colère du Monsieur contre l'ex chef de file de l'opposition et ses camarades. Ces propos font suite aux déclarations de Jean-Pierre Fabre, lequel déniait à certaines formations politiques leur appartenance à l'opposition.

Une position intolérable pour Abass Kaboua. Il trouve que c'est plutôt l'Alliance nationale pour le changement (Anc) et son président qui ne sont pas

véritablement de l'opposition, du fait des copinages qui existent eux et le pouvoir en place.

Pour soutenir sa thèse, le président du Mrc est revenu sur les 30 millions perçus par la C14 auprès des chefs d'Etat de la sous-région, les millions encaissés par les députés du parti renvoyés de l'Assemblée nationale ou encore ces autres millions perçus auprès de la Commission nationale électorale indépendante. Ces millions perçus en catimini par les membres de l'Anc témoignent pour Kaboua, du double jeu auquel se livre Jean-Pierre Fabre qui est opposant le jour et ami du pouvoir la nuit. Le député a surtout invité Fabre à l'humilité vu son score à la dernière présidentielle (ndlr : moins de 5%).

Abass Kaboua a mis à profit cette rencontre pour revenir sur la polémique des lettres de félicitation envoyées par l'Elysée et de la Commission européenne au Président Faure après la

présidentielle de février 2020. Une polémique qui n'honore pas selon lui l'opposition. Il s'est par ailleurs réjoui de la visite du Chef de l'Etat Faure Gnassingbé en France, une visite qui aura plusieurs retombées pour le pays.

Agbéyomé Kodjo l'autre candidat malheureux lors de la dernière présidentielle n'a pas échappé à la colère du premier responsable du Mrc. Ce dernier est revenu sur les accointances du président

du Mpdd avec le SE3M, un groupe de manutention au Port autonome de Lomé impliqué dans du faux et qui a jeté ses documents en haute mer alors que la justice togolaise voulait en savoir davantage. Preuve pour lui que Agbéyomé Kodjo n'est pas qualifié pour se prononcer sur l'affaire dite Bolloré actuellement en instruction devant la justice française.

Archange T. Faré

La 2ème édition du « mois du consommer local » attendue en octobre

Pour la deuxième année consécutive, le Togo organisera le « mois du consommer local ». L'événement, initié par les ministres du commerce de l'Uemoa, se déroulera comme l'an dernier, en octobre. Les préparatifs ont d'ores et déjà démarré, et se poursuivront jusqu'au lancement officiel.

Pour cette nouvelle édition, le gouvernement entend valoriser davantage et intensifier la promotion de la consommation des biens et services locaux afin de susciter l'envie et l'intérêt des populations, a rappelé le ministre en charge de la Consommation locale, Kodjo Adedze, qui a rencontré en fin de semaine le comité d'organisation.

Les activités, en cours d'élaboration, devront se

tenir en prenant en compte le respect des mesures de lutte contre le covid-19.

Le premier acte, qui avait vu la mobilisation de l'ensemble de l'équipe gouvernementale, a permis de « découvrir un secteur très actif avec des acteurs qui développent une intelligence très appréciable et qui méritent plus d'encouragement », a salué le ministre.

Des initiatives ont d'ailleurs été lancées dans ce sens, avec l'élaboration d'une stratégie nationale, la valorisation des mets locaux et le port des tenues locales lors des séances officielles par les membres du gouvernement, ou encore la mise en œuvre des mécanismes d'appui aux initiatives et producteurs locaux.

Transport aérien

Comment M. Marc Têko, un cadre de Asky Airlines a créé une entreprise prête-nom pour faire des affaires avec cette compagnie

Dans le monde des affaires, les secrets restent gardés lorsque toutes les parties impliquées respectent leurs engagements. Mais, dans le cas contraire, tout risque d'être dévoilé surtout quand l'affaire va jusqu'à la justice. C'est exactement ce qui est arrivé entre les sieurs Marc Têko et son ami Ekoué Améganvi. Alors que M. Têko est un cadre de la compagnie aérienne Asky et responsable du cargo avec le titre de Cargo Manager il a eu l'idée de créer une société parallèle du nom de Sanhaaden Advantage Freight (SAF). Pour ce faire, il a fait appel à son ami Améganvi dont l'identité a été utilisée pour créer la dite société. Mais après plusieurs années ou mois de business, les deux se retrouvent devant les tribunaux et s'accusent mutuellement de mauvaise gestion. Mais comment les choses se sont passées ? Pourquoi un cadre d'une entreprise internationale eu a l'ingénieuse idée (même s'il prétend le contraire) de créer une société pour mener une concurrence déloyale et sauvage à la société qui l'emploie ?

Un arrangement entre amis dans le domaine des affaires tourne en une guerre fratricide et est actuellement pendante devant la justice. M. Marc Têko, cargo Manager donc cadre de la compagnie aérienne Asky Airlines est accusé par un de ses amis, Ekoué Améganvi, d'être le vrai promoteur de Sanhaaden Advantage Freight (SAF), une société prête-nom qui évolue dans le secteur du fret. SAF bénéficie de partenariat et avantages spéciaux de cette compagnie pour confier des colis à la compagnie.

Les faits

Le Cargo Manager de la compagnie aérienne Asky Airlines, la seule compagnie panafricaine qui fait la fierté du Togo sur le plan international est au cœur d'une controverse qui est actuellement pendante devant les tribunaux. Marc Têko, cadre de la compagnie aurait créé une entreprise de Fret de marchandise, partenaire de Asky à qui elle confie des colis que les avions de la compagnie embarquent dans leurs cargos jusqu'à destination. Et comme ce dernier est déjà cadre de la compagnie Asky et ne voulant pas s'afficher clairement comme le véritable patron, il a dû trouver un arrangement avec un de ses amis. Il s'agit du sieur Ekoué Améganvi qui lui a prêté son nom pour la création de cette entreprise au centre de formalités des entreprises (Cfe) à la Chambre de Commerce et de l'industrie du Togo au nom de Ekoué Améganvi qui, au vu de la loi est le premier responsable de cette société. M. Marc Têko agit dans l'ombre. Mais c'est lui qui recueille les bénéfices dans les banques.

« Il a gardé les chèques et c'est lui qui fait tous les retraits » nous a déclaré M. Améganvi. Au début, tout allait bien entre les deux amis, au point où le sieur Têko a offert à son ami une voiture pour les courses. En français facile, M. Marc Têko, cadre de Asky Airlines



M. Marc Têko, le vrai propriétaire de Sanhaaden Advantage Freight?

a fait un deal avec son ami Ekoué Améganvi, afin de mettre son nom sur les documents officiels de l'entreprise à lui pour ne pas apparaître comme le véritable patron de cette entreprise. Pourquoi : selon Ekoué Améganvi que nous avons rencontré, l'objectif de son ami, le véritable promoteur de la société Sanhaaden Advantage Freight est de ne pas s'afficher comme le propriétaire de cette entreprise qui fait des affaires avec Asky Airlines qui l'emploie déjà et dont il est un des cadres.

La pomme de discorde entre les deux amis (associés)

Accord conclu entre les deux amis ou associés, la société a été constituée avec le nom de Ekoué Améganvi qui figure bel et bien sur les documents officiels de Sanhaaden Advantage Freight. M. Têko a même mis à ma disposition de son ami M. Améganvi une voiture de marque BMW immatriculée TG-2066 AP. Aussi, M. Améganvi bénéficiait de quelques avantages de la part de son ami (hébergement, prêt d'argent, aide pour la guérison de sa femme malade).

Mais très vite, les deux grands amis vont commencer par se regarder en chien de faïence. Mieux,



Ekoué Améganvi, le DG (apparent)

l'argent étant le nerf de la guerre, Améganvi accuse son patron de ne pas aussi bénéficier de fruits de sa collaboration, c'est-à-dire que Marc Têko ne partageait pas les bénéfices engrangés par l'entreprise. « Il ne me fait que des promesses surtout qu'il va m'inscrire à une école de plongée sous marine au Canada que je ne vois même pas venir, pire il ne me donne rien » tempête-t-il. Il faut rappeler que le prêteur de nom a bénéficié d'une voiture mise à sa disposition depuis 2016 pour les courses. Selon ses propos, la voiture d'occasion devenant de plus en plus vieille, M. Améganvi l'a vendue à ceux qui font le recyclage de la ferraille (gakpo gbléblé) à 100 000 francs Cfa. Ce qui a déplu à Marc Têko qui est allé à la justice lui prendre un soi-transmis pour « abus de confiance » auprès du parquet assortie d'une convocation de la Brigade d'investigation et de recherche (BIR) de la Sûreté nationale le 15 février 2021. Avec pour intention de le contraindre à lui restituer son véhicule. Aussi M. Marc Têko a exigé que son ami Améganvi lui restitue la carte Cfe de l'entreprise. Ce dernier très prudent a exigé que le sieur Têko lui signe un engagement ce qu'il a dû faire. C'est la pièce à conviction qui prouve que M. Têko est le vrai propriétaire de cette entreprise. Mieux, il



prétend agir au nom d'un ami qui serait aux USA. Au finish, c'est M. Améganvi qui, à son tour a porté l'affaire devant les tribunaux, l'accusateur est devenu l'accusé. Ainsi va le monde des affaires surtout quand les clauses du contrat ne sont pas claires au début. Dans cette affaire qui vient à peine de commencer, c'est que le sieur Têko, aurait bénéficié de la couverture de l'un de ses patrons pour aider la société à développer un partenariat dans le domaine du fret avec Asky. De quel appui a pu bénéficier M. Têko ?

La crise de trop et le point de non retour entre les deux amis d'hier

Une fois que l'information est tombée dans la rédaction de votre journal et comme le veut la déontologie, nous avons mené la démarche de vérification approfondie. Après quelques tentatives de contacts infructueuses et un peu tendues, M. Têko qui n'a pas du tout été coopératif nous a finalement reçus le 26 mars dernier.

A la question de savoir à qui appartient véritablement la société Sanhaaden Advantage Freight, M. Marc Têko laisse entendre que son promoteur est un « ami qui se nomme Thomas et qui vit actuellement aux Etats-Unis », nous avons insisté avoir le numéro de ce dernier, il nous a promis nous remettre le numéro que nous n'avons pas eu jusqu'aujourd'hui. Balayant du revers de la main les griefs portés contre lui par son ancien ami Améganvi Ekoué, le Cargo Manager de Asky a insisté sur le fait que c'est le sieur

Améganvi qui lui avait plutôt « supplié de créer cette entreprise en son nom pour lui faciliter après un processus d'obtention de visa pour l'Europe ». Il accuse aussi son adversaire de détournements notamment, des retraits injustifiés sur les comptes de l'entreprise. « Il (M. Ekoué Améganvi, Ndlr) fait des décaissements pour son propre compte et ne pas fait régulièrement les rapports de sa gestion » s'alarme-t-il avant d'affirmer que « Fin décembre, nous avons fermé la société pour mauvaise gestion ».

Des accusations que celui qui a prêté son nom pour la création de l'entreprise réfute catégoriquement. « Monsieur le journaliste comment est-ce que je peux faire des retraits injustifiés à la banque quand c'est mon patron qui garde les chèques des comptes de l'entreprise et la carte magnétique dont il a le code secret » puis il ajoute « c'est quand il a besoin d'argent qu'il remplit le chèque et moi je n'ajoute que ma signature » s'est plaint M. Améganvi.

Dounia suit de près ce dossier fumant et arrivera dans les moindres détails de ce dossier. Plusieurs zones d'ombres restent non élucidées. Comment M. Marc Têko Marc s'est-il pris pour garantir des avantages spéciaux à la société Sanhaaden Advantage Freight auprès de la compagnie Asky ? Qui sont les complices au sein de la compagnie Asky Airlines ? Comment il s'y prend pour s'échapper au fisc ?

Affaire à suivre

André BABA

Retrouvez Dounia dans les kiosques chaque mercredi

FAISONS BLOC
CONTRE LA COVID-19

Inscrivez-vous dès maintenant à la vaccination contre la COVID-19

vaccin.covid19.gouv.tg

#TogoSafe #FaisonsBLOC

 **COORDINATION NATIONALE DE GESTION DE LA RÉPONSE CONTRE LA COVID-19**

 **CORONAVIRUS AU TOGO**

  @Covid19TG

FAISONS BLOC
CONTRE LA COVID-19

Vous souhaitez vous faire vacciner contre la COVID-19 ?

Ne vous rendez pas directement au centre de santé.

- ✓ Commencez par vous inscrire sur vaccin.covid19.gouv.tg
- ✓ Vous recevrez ensuite votre code de confirmation et les détails du rendez-vous au centre de vaccination par SMS.
- ✓ Le jour-J, rendez-vous au centre de vaccination avec une pièce d'identité et votre code de confirmation.

 **COORDINATION NATIONALE DE GESTION DE LA RÉPONSE CONTRE LA COVID-19**

 **CORONAVIRUS AU TOGO**

  @Covid19TG

FAISONS BLOC
CONTRE LA COVID-19

Mon vaccin en 5 étapes

- 1 Je me rends sur vaccin.covid19.gouv.tg
- 2 Je remplis le formulaire d'inscription
- 3 Je garde mon code de confirmation
- 4 Je reçois la date et le lieu de vaccination par SMS
- 5 Je me rends au centre désigné pour mon vaccin

 **COORDINATION NATIONALE DE GESTION DE LA RÉPONSE CONTRE LA COVID-19**

 **CORONAVIRUS AU TOGO**

  @Covid19TG

FAISONS BLOC
CONTRE LA COVID-19

#TogoSafe #FaisonsBLOC

- ✓ Vous avez 50 ans et plus ?
- ✓ Vous avez moins de 50 ans et souffrez d'une maladie chronique, et résidez dans le Grand Lomé ?

Inscrivez-vous dès maintenant à la vaccination contre la COVID-19

vaccin.covid19.gouv.tg

 **COORDINATION NATIONALE DE GESTION DE LA RÉPONSE CONTRE LA COVID-19**

 **CORONAVIRUS AU TOGO**

  @Covid19TG

Lutte contre la pandémie à coronavirus

L'Aéroport international Gnassingbé Eyadema obtient sa certification sanitaire

Les efforts que fait l'Aéroport International Gnassingbé Eyadema (AIGE) sont reconnus sur le plan international. Pour preuve, il a reçu le lundi 12 avril dernier une certification du Conseil International des aéroports (ACI) dénommée l'accréditation « Santé » (Airport Health Accreditation).



**Col. Dokessim Gnama Latta,
DG de la SALT**

La certification valide de facto les nouvelles procédures de voyages instaurées par la plateforme aéroportuaire, dans le cadre de la lutte contre le Covid-19.

En effet, dès les premières heures de la pandémie dans la sous-région et sa survenue sur le sol togolais, l'AIGE avait pris de nombreuses dispositions destinées à préserver la santé de tous les acteurs et garantir les déplacements, avant la fermeture des frontières. Entre autres, la mise en place d'un portail dédié, le lancement d'une application mobile de traçage (Togo Safe), ou encore l'actualisation régulière des informations liées aux conditions de voyage.

«Le programme reconnaît l'excellence professionnelle de l'Aéroport de Lomé dans l'installation et le maintien d'installations sanitaires sûres», a notamment congratulé l'instance qui se veut le porte-voix de tous les aéroports du monde.

« Nous sommes fiers d'avoir obtenu l'Airport Health Accreditation du Conseil International des Aéroports. Un certificat qui valide des nouvelles procédures de voyage à Lomé, dans le cadre de la lutte contre la pandémie du Covid-19 », a tweeté l'AIGE.

Une reconnaissance des efforts fait par les autorités aéroportuaires qui ne ménagent aucun effort pour des contrôle strict et des tests afin de détecter au plus vite les personnes porteuses du virus pour mettre les



passagers et le personnel aéroportuaire à l'abri de toute contamination. C'est

un crédo du Col Gnama Latta, Dg de la SALT qui veille au grain.

Réligion/Crise sanitaire

Le mois de Ramadan sur fond de la Covid-19

Les fidèles du prophète Mahomet ont commencé depuis hier, un mois de jeûne particulier. Cette année avec la crise sanitaire liée à la propagation du coronavirus, l'observation du jeûne est soumise à des restrictions édictées par le gouvernement pour que ramadan 2021 ne rime pas avec une flambée des cas de contaminations.

La communauté musulmane du Togo débute cette semaine, l'observation du jeûne de Ramadan.

Dans le souci de préserver la santé et d'éviter des contaminations massives en ces périodes de pandémie de coronavirus, le gouvernement, après consultation de l'Union musulmane du Togo et plusieurs imams du pays, a pris des mesures spécifiques pour encadrer les activités devant marquer le mois béni du Ramadan au Togo.

Ces mesures ont été rendues publiques dimanche 11 avril 2021 à travers un communiqué.

Il s'agit entre autres de l'interdiction formelle des Tafsir (interprétation ou commentaires du Coran), l'obligation pour les imams d'organiser plusieurs séries de prières pour les grandes prières de vendredi, l'interdiction formelle des ruptures collectives de jeûne, l'interdiction des prières nocturnes.

« Toutes les prières doivent prendre fin au plus tard à 19

heures 30 durant ce mois de Ramadan », a insisté le gouvernement dans son communiqué.

Le gouvernement interdit également les prières dans les coins de rue. Les imams sont responsables de l'observation des mesures barrières dans les mosquées et celles non autorisées restent toujours fermées jusqu'à nouvel ordre, rappelle le gouvernement dans son communiqué.

« Le premier appel à la prière matinale ne doit pas se faire avant 4 heures 30 et l'inobservation de l'une de ces mesures dans une mosquée entraîne la fermeture immédiate de celle-ci », poursuit le communiqué.

L'Union Musulmane est par ailleurs invitée à infliger des sanctions à tous ceux qui ne respectent pas les mesures édictées, objet de ce communiqué.

Le gouvernement a pour finir, appelé les fidèles musulmans à une extrême vigilance et à un respect scrupuleux des mesures édictées.

Tinos avec Afreepress

Remerciements et Annunces

Le Chef canton de Loma-dessi
Le Chef du village de Tchikawa
Le Chef coutumier de Tchikawa à Lomé
Le Président de l'Amicale des Ressortissants de Tchikawa à Lomé
Le Révérend DJAKOUTI Mitre, Président National de l'Eglise des Assemblées de Dieu du Togo
Le Révérend ABOA Kossi Paul, Président de la Région Maritime Nord de l'Eglise des Assemblées de Dieu du Togo
Le Révérend EDJADEGNIMA Tchao, Pasteur Principal de l'Eglise des Assemblées de Dieu de Sangha Kémé
Le Docteur FLINDJA Douli, Pasteur Principal de la Chapelle Internationale de la FATAD/ESTAO
M. MABALO Dikwé, Doyen de la famille MABALO à Lomé

Les familles MABALO, GNIMINGBA, MADJOSSA, ASSALL, BAKEM à Tchikawa et à Lomé, et à l'étranger
La veuve AGBA Amiba Essow Sidonie
La collectivité AGBA - ATAKORA - KAGNAYA au Togo et à l'étranger

Les familles parentes, affines et amies profondément touchées des diverses marques de sympathies et d'affection que vous leur avez témoignées lors du décès de leur très cher regretté :

MABALO KOKOURA Malabani

Pasteur de l'Eglise des A/D du Togo
Temple Jehovah Jire de Tsivi Kogomé (P/Zai)
Rappelé à Dieu le 31 Mars 2021 au CHU Sylvanus Olympio de Lomé dans sa 48^{ème} année

Vous renouvellent leurs sincères remerciements et vous prient de bien vouloir assister au de vous unir d'intention aux obsèques qui se dérouleront selon le programme ci-après :

Jeudi 15 Avril 2021
16H-18H : Veillée de prière et de chants en la Chapelle Internationale de la FATAD/ESTAO

Vendredi 16 Avril 2021
06H : Levée du corps à la morgue du CHU Sylvanus Olympio
08H : Culte d'enterrement en la même chapelle suivi de l'inhumation au cimetière de Yoké

NB: Les cérémonies se dérouleront dans le respect strict et rigoureux des mesures barrières contre la Covid-19.

Merci !




*"Qui nous séparera de l'amour de Christ ?
Sera-ce la tribulation, ou l'angoisse, ou la persécution, ou la faim, ou la nudité, ou le péril, ou l'épée ?"*

Romains 8,35



Média

Les journalistes s'imprègnent des innovations du nouveau code de la presse

Des professionnels des médias des régions maritimes et des plateaux ont suivi du 8 au 9 avril au Centre culturel d'Atakpamé, une session de formation sur le contenu et les innovations du nouveau code de la presse.



Table d'honneur



Photo de famille

Organisée par le ministère de la Communication et des Médias, cette session de formation a permis à la centaine de journalistes de se familiariser avec les enjeux et les défis liés au nouveau code de la presse. C'est à juste titre que le thème central de cette session de formation et d'échanges est « le nouveau code de la presse et de la communication : Enjeux et défis ».

Début janvier 2020, le nouveau code de la presse et de la communication est officiellement entré en vigueur au Togo avec un moratoire de 3 ans aux professionnels des médias de s'y conformer, mieux les entreprises de presse sont obligées de se transformer en société selon les exigences de la loi n°2020-001 du 07 janvier 2020. Et pour amener les journalistes à

comprendre d'abord et à maîtriser le contenu de ce code, le ministère de la Communication et des médias a débuté une campagne de vulgarisation en vue de permettre aux journalistes de s'y conformer avant la fin du moratoire de 3 ans.

Les modules tels que : « les droits et devoirs du journaliste », « l'éthique et la déontologie du journaliste », « les innovations apportées au nouveau code de la presse et de la communication », « transformation des organes de presse en entreprise de presse », « les crimes et délits de communication » ont été passé au peigne fin, afin de permettre aux journalistes de mieux cerner le contenu du nouveau code et dans toute ses facettes.

Le ministre Akoda Ayéwouadan de la Communication et des

Médias, porte-parole du gouvernement a marqué le dernier jour de ce séminaire par sa présence. Il a rassuré les hommes des médias que l'objectif du gouvernement à travers l'entrée en vigueur de ce nouveau code n'est pas d'exclure mais plutôt de formaliser et d'assainir la profession et lui donner ses lettres de noblesses.

Il a ainsi invité les patrons de presse et les journalistes de ne pas avoir peur en se transformant en société de presse. Car cette transformation va être beaucoup plus bénéfique aux journalistes sur le plan organisationnel et sécuritaire.

Le Prof. Ayéwouadan a aussi conseillé les organes de presse à aller vers des regroupements pour mutualiser les énergies et minimiser les coûts.

Dans la foulée, le ministre a laissé entendre que la

plupart des entreprises de presse actuellement sont des entreprises individuelles et tel que cela se pratique, n'est pas conforme au droit OHADA. Il conseille au structure de presse de muter vers les sociétés à responsabilité limitée, SARLU qui s'entend bien aux sociétés de presse. « Il faut aller vers des structures qui sont proposées par le droit OHADA » a laissé entendre le porte-parole du gouvernement.

A l'ouverture des travaux le Maire de la commune Ogou 1, Mme Yawa Kouigan, se réjouissant de la pertinence de la thématique, a appelé le quatrième pouvoir à sa responsabilité. Le Premier magistrat de la ville d'Atakpamé n'a pas manqué d'appeler les journalistes à « un engagement pour un professionnalisme accru et une franche collaboration

avec votre ministère de tutelle, sans inféodation servile mais également sans vaine défiance, l'esprit toujours alerte et le cœur à la tâche ».

Le représentant du ministre de tutelle, M. Tinaka Kossi, le secrétaire général du ministre de la communication et des médias, a quant à lui, insisté sur le but de la rencontre qui est le renforcement de capacité des journalistes ainsi que leur accès à l'information. Il a appelé les journalistes « à donner le meilleur d'eux-mêmes, au service d'une information libre, crédible, et exempte de tout reproche vis-à-vis de la loi ».

Il faut noter que le même séminaire se tiendra à Kara cette semaine à l'intention d'une soixantaine de journalistes exerçant dans le septentrion.

Tinos

Claude Leroy est parti Un bon débarra !

N'ayant réussi à qualifier les Eperviers du Togo pour la Coupe d'Afrique des nations Cameroun 2021, le sélectionneur des Eperviers Claude Leroy a pris la décision de démissionner de son poste suite à une réunion avec Mme le Ministre des Sports et Loisirs Dr Bessi Lidi-Kama'.

C'est en substance la note sobre sortie par la Fédération togolaise de football attestant du départ de Claude Leroy de la tête des Eperviers. Un véritable soulagement pour le public sportif togolais, même si celui-ci aurait préféré que ce soit une note sèche qui annonce son renvoi pour travail nul à la tête des Eperviers.

Venu en sauveur du football en 2016, c'est donc en destructeur qu'il rend le tablier 5 ans plus tard. Le constat aujourd'hui est plus qu'amer. Le Togo a raté la Coupe d'Afrique des nations 2019 et va rater celle de 2021 disputée à 24 et plus révoltant, aucune victoire à



Claude Leroy, ex sélectionneur des Eperviers

domicile des 6 matches disputés pour les qualifs de ces 2 can. Au classement Fifa, le pays ne fait que dégringoler chaque mois à la sortie dudit classement.

Ils sont très nombreux au sein du public sportif togolais à chercher les raisons d'un tel traitement de faveur envers un sélectionneur qui devrait être limogé depuis 2 ans après l'échec de 2019. Un Monsieur sans parole qui avait promis démissionner en de résultat négatif à

Cotonou au Bénin et qui va se rétracter ensuite avant d'affirmer ne pas avoir le mot démission dans son langage.

L'essentiel est à présent là, Claude est parti. Il faut à présent prendre les dispositions pour asseoir une équipe nationale compétitive dans la perspective des éliminatoires de la Coupe du Monde Qatar 2022 qui débutent en juin prochain.

Vivement un renouveau de l'équipe nationale togolaise !

Angelo

Elevage Vendre un mouton à plus de 100.000 F.CFA

Antu Gakpo, agricultrice à la base à Badougbé-Lové dans la préfecture de Vo (Togo) n'a pas hésité à tenter sa chance dans l'élevage de mouton en optant pour une chèvre de race appelée "mouton de Vogan".

Le mouton de race de Vogan se négocie au prix fort

"Ce mouton est surtout grand et élancé et ne se retrouve que dans la zone de Vogan. Aussi sa viande est de qualité, c'est pourquoi la plupart des gens préfèrent la chèvre de Vogan", renseigne DodziMacold, chef d'agence de l'Institut de conseil et d'appui technique (ICAT) de la région.

L'élevage de cette race de mouton est un atout pour les éleveurs parce qu'elle se vend à plus de 100.000 F vue sa forme et sa taille.

"Nous sommes des agricultrices, mais cultiver la terre seule ne suffit pas. J'ai des enfants qui vont à l'école, et pour subvenir à leurs besoins, il faut joindre l'élevage à l'agriculture", justifie Antu.

Déjà, 20 ans dans l'élevage

Etant agricultrice à la base, Antu a d'abord commencé par élever les poulets locaux dans sa cour. Au fur et à mesure qu'elle gagnait quelques revenus sur la vente de ses volailles, elle a eu l'idée d'investir pour payer une chèvre de Vogan.

"Quand je vais au champ, j'amène mon mouton en pâturage en même temps jusqu'à ce qu'elle arrive à maturité et donne naissance aux petits. D'un mouton, aujourd'hui j'ai un troupeau de mouton bien entretenu dans leur enclos", confie Mme AntuGakpo à agridigitale.net.

Chemin faisant, Antu a bénéficié du Projet d'appui au secteur agricole (PASA) qui a apprécié son système d'élevage.

Elle témoigne que l'appui du gouvernement à son élevage à travers le projet PASA a permis de financer la construction des enclos modernes, ce qui lui a énormément facilité le travail.

www.agridigitale.net





OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

PRINCIPALES MESURES FISCALES ET DOUANIERES LOI DE FINANCES EXERCICE 2021

#CQFS

Le **plancher de la Taxe Professionnelle Unique** (TPU) du régime déclaratif passe de ~~300 000 FCFA~~ à **20 000 FCFA.**

   Office Togolais des Recettes - OTR

 **8201**

 **+228 90 99 41 01**

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg